

Convention collective nationale
des industries du camping
IDCC 1618

Convention collective nationale
des entreprises de la filière sports-loisirs
IDCC 1557

**Avenant n°2 du 19 mai 2022 à l'accord du 1er juillet 2021 relatif à
la mise en œuvre de la reconversion
ou promotion par l'alternance (Pro-A)**

Préambule

A la suite du suivi réalisé par la CPNEFP sport-loisirs, les partenaires sociaux ont réexaminé la liste des certifications éligibles à la reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A).

Article 1 – Actualisation des certifications éligibles

Suite aux renouvellements de certaines certifications au RNCP une actualisation des certifications et de leur numéro a été réalisée. Par conséquent l'article 3 de l'accord « liste des certifications professionnelles éligibles à la reconversion ou la promotion par l'alternance » est modifié comme suit, les autres dispositions de l'accord restant inchangées :

Activités	N° RNCP	Titre de la Certification	Niveau	Statut
Logistique				
	<u>35400</u>	BTS – Gestion des transports et logistique associée	5	Renouvelée
	<u>35869</u>	Responsable opérationnel chaîne logistique	6	Renouvelée
	<u>35896</u>	Responsable des opérations logistiques	6	Renouvelée
	<u>36237</u>	TITRE – Technicien en logistique d'entrepôt	4	Renouvelée
Management magasin				
	<u>35221</u>	Manager de proximité	5	Renouvelée
	<u>35754</u>	Responsable du développement de l'unité commerciale	6	Renouvelée
Vente & animation magasin				
	<u>35978</u>	CQP – Technicien-Vendeur en produit sports option « cycles » ou « sport de glisse »	4	Renouvelée
	<u>35992</u>	TITRE – Employé technicien-vendeur en matériel de sport	3	Renouvelée
	<u>35663</u>	Gestionnaire en administration des ventes	5	Renouvelée
	<u>35540</u>	Responsable commercial et marketing	6	Nouvelle
	<u>35758</u>	Responsable en développement marketing et vente	6	Nouvelle
	<u>35944</u>	LICENCE – sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé	6	Renouvelée
	Demande d'enregistrement en cours	TITRE Technicien(ne)-Vendeur(se) Cycles	4	Nouvelle
Informatique & digital				
	<u>35959</u>	Développeur web	5	Renouvelée

DS
CP

DS
MB

DS
PS

Par ailleurs le projet de titre professionnel « Technicien(ne)-Vendeur(se) Cycles » s'ajoutera automatiquement à cette liste dès qu'il sera inscrit au RNCP.

Article 2 – Critères de prise en charge de la Pro-A

Les frais pouvant être pris en charge par l'opérateur de compétences, conformément à l'article L.6332-14 du Code du travail, sont les suivants :

- frais pédagogiques ;
- frais annexes ;
- la rémunération des salariés lors de leur formation et les charges sociales afférentes.

Les parties signataires conviennent de renvoyer à la SPP, et le cas échéant à la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche, la fixation des niveaux de prise en charge et leur adaptation.

Article 3 – Dispositions finales

3-1 – Entrée en vigueur et durée

Cet accord est conclu pour une durée indéterminée et entrera en vigueur le lendemain de la publication de son arrêté d'extension au Journal Officiel.

3-2 – Dispositions spécifiques aux entreprises de moins de 50 salariés

Le présent accord a vocation à s'appliquer à toutes les entreprises de la branche, quel que soit leur effectif, les enjeux de forte mutation de l'activité et de risque d'obsolescence des compétences étant largement partagés ; les parties signataires conviennent donc que l'accord ne nécessite pas de disposition spécifique aux entreprises de moins de 50 salariés

3-3 - Dépôt et extension

Le présent accord sera notifié aux organisations représentatives conformément aux articles L. 2231-5 et suivants du code du travail et déposé par l'Union sport & cycle.

Les parties signataires conviennent de demander au ministère chargé du travail l'extension du présent accord.

3-4 – Révision

Les dispositions du présent accord peuvent faire l'objet d'une révision ou d'une dénonciation, conformément aux articles L. 2261-7 et suivants du Code du travail.

Fait à Paris, le 19 mai 2022

SIGNATAIRES

Union sport & cycle
33-35 rue Nungesser et Coli
75016 Paris

Céline Peltier

DocuSigned by:
Céline Peltier
10D21D2B199C446...

Union Nationale des Syndicats Autonomes -
FCS
21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET cedex

Michel BRAQUET

DocuSigned by:
Michel BRAQUET
6395C7D5C7454CE...

Fédération Nationale des Distributeurs de
Véhicules de Loisirs (Dica)
Parc innolin - 5 rue du Golf - CS 60073
33 701 Mérignac Cédex

patrick sanz

DocuSigned by:
patrick sanz
C924659D831E4D8...

Fédération nationale construction bois CFDT
47 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS cedex

Fédération des services CFDT
Tour Essor 14 rue Scandicci
93508 PANTIN cedex

Confédération Française de l'Encadrement -
CFE-CGC
59 rue du rocher
75008 PARIS

Fédération CFTC commerce, services, forces de
vente
34 quai de la Loire
75019 PARIS

Fédération FO Bâtiment, travaux publics, bois,
céramique, papier carton
170 av Parmentier
75010 PARIS

Fédération CGT des personnels du commerce de
la distribution et des services
263 rue de Paris Case 425
93514 MONTREUIL cedex